



Chers Concitoyens,

Nous l'avons souhaité. Depuis de longs mois, chacun met tout en œuvre pour faire valoir la position du Conseil Communautaire. La commission départementale des structures intercommunales a émis un avis favorable unanime.

Le 31 mars, l'arrêté préfectoral est paru « **la communauté de communes de Londinières reste seule sans la commune d'Avesnes en Val** ».

Cette décision nous engage fortement. Ce libre choix devra se révéler positif dans quelques années (sinon nous aurions commis une erreur). Il nous appartient de prendre toutes nos responsabilités pour conforter notre territoire et continuer de l'équiper ; de mettre en œuvre les **mutualisations** utiles pour renforcer notre efficacité ; d'être attentifs aux besoins exprimés, aux situations différentes des Communes membres, dans un esprit de solidarité.

Cette décision ne doit pas conduire à un repli sur nous-mêmes. Il nous faut observer attentivement les orientations qui seront prises par les Communautés voisines afin d'envisager les **partenariats** indispensables.

La communauté de communes vient de voter le compte administratif dont l'excédent global cumulé avoisine 1 275 000 euros et de se doter d'un budget prenant en compte la mise en route de la Maison de Santé, la création de la Déchetterie et la prise en compte de la couverture internet pour les secteurs les moins bien desservis.

L'excédent est, certes significatif, mais résulte d'un report d'excédents pendant de nombreuses années sans investissement, car la capacité d'autofinancement annuelle reste inférieure à 100 000 euros (18 euros/habitant) ce qui limite nos possibilités.

Il nous faudra n'avoir que l'ambition correspondant à nos moyens, rien de plus.

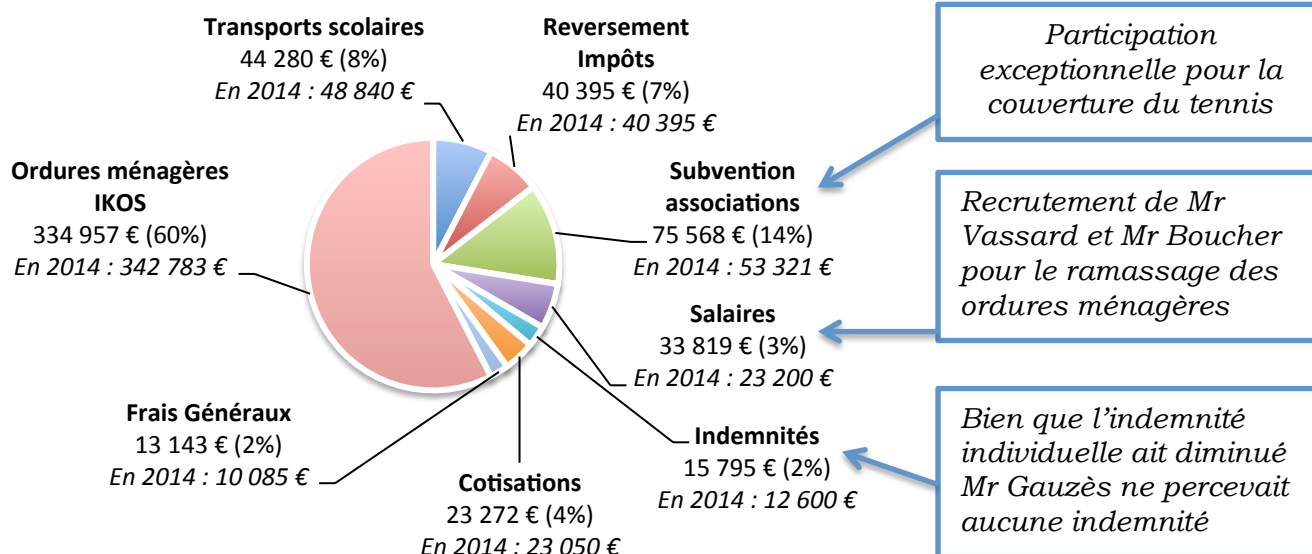
Michel Huet, Président

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, le bureau de la Communauté de Communes de Londinières déménage au 16, Rue du Pont de Pierre. Les horaires restent inchangés.

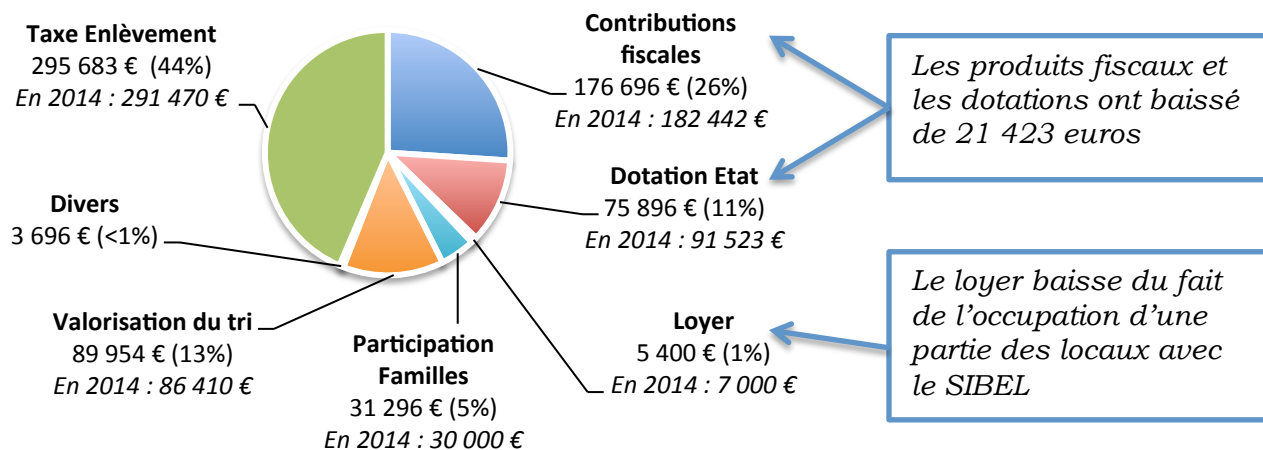
# Le Budget Principal – Résultats 2015



## DÉPENSES



## RECETTES



- L'excédent cumulé sur le budget principal en début d'année était de 1 403 760 €
- Nous avons dégagé sur 2015 : 95 829 euros
- Nous avons prêté au budget maison médicale : 600 000 euros

### Budget Zone d'activité

- ◆ Location des bâtiments : 55 800 €
- ◆ Charges : 15 300 €
- ◆ Excédent : 40 500 €

L'excédent cumulé se monte à 201 644 €

## Et pour 2016 ?

Nous avons reconduit les postes budgétaires sans variation significative par rapport à 2015 pour les budgets de fonctionnement et créé un budget de fonctionnement pour la maison de santé sachant qu'elle est en phase de démarrage sur 6 mois et qu'il reste des locaux disponibles. Nous publierons le coût de la maison de santé après la fin des travaux.

Pour la déchetterie, nous aurons encore à affiner les chiffres après le résultat des appels d'offres mais les lignes budgétaires sont ouvertes.

# Les ordures ménagères : Résultats de vos efforts !!!

(du 1<sup>er</sup> janvier au 15 avril)

- Baisse de **7%** des ordures ménagères : vos efforts de tri commencent à payer cependant la baisse reste insuffisante. Nous vous encourageons à continuer vos efforts. Continuons à trier pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés : 10%.
- Expérimentation sur les Communes de *Fréauville, Bailleul-Neuville, Baillolet, Clais, Smermesnil, Preuseville* et *Saint-Pierre-des-Jonquières* (tournée du mercredi) : un ramassage une semaine sur deux a permis de réduire de **22%** le poids des ordures ménagères.

## Ne pas confondre...

### Centre de Valorisation des Déchets



Le site de Fresnoy-Folny est une Installation de Stockage des Déchets non Dangereux : (ordures ménagères résiduelles, encombrants non valorisés, refus de tri des collectes sélectives ou de compostage)



### Déchetterie



## Qu'est ce qu'un déchet organique ?

Liste des déchets compostables :

Les déchets de cuisine :

Epluchures  
Coquilles d'œufs  
Marc de café  
Filtres en papier

Pain  
Laitages  
Croûtes de fromages

Fanes de légumes  
Fruits et légumes abîmés  
Etc...



Les déchets de jardin : Tontes de gazon, Feuilles, Fleurs fanées, Mauvaises herbes, Etc...

Les déchets de maison : Mouchoirs en papier, Essuie-tout, Plantes d'intérieur, Cendres de bois, Sciures et copeaux, Etc...

## Les Associations

Le 6 février 2016, la commission des Associations a reçu une vingtaine d'Associations afin d'étudier leur demande de subventions.

Après délibération en Assemblée Plénière de Communauté de Communes, c'est une enveloppe de 48 315 € qui a été distribuée à ces 20 associations sportives, culturelles, à caractère social...

Majoritairement en faveur des jeunes et des personnes plus fragiles, la Communauté de Communes est heureuse de pouvoir soutenir l'action associative sur notre territoire et ainsi encourager les bénévoles qui font vivre nos villages.



Recherche bénévoles pour prendre en charge une Association d'Athlétisme pour les jeunes sur Londinières ou les alentours. Contacter Armelle BILOQUET à la Mairie de Londinières.

**Stage Théâtre  
de la Communauté de  
Communes de Londinières à  
partir de 10 ans**



Inscription et renseignements 02.35.93.80.77  
[legrenierdelamothe@gmail.com](mailto:legrenierdelamothe@gmail.com)  
[www.legrenierdelamothe.eu](http://www.legrenierdelamothe.eu)



Coût : 180€ la semaine – repas compris  
Paiement échelonné en 3 chèques de 60€  
Possibilité de pension complète



**6 jours pour monter une  
pièce de théâtre tous  
ensemble !**

**Lundi 1<sup>er</sup> au  
Dimanche 7 août  
2016**

**9h30 à 12h30  
14h30 à 17h30**

*Grenier de le Mothe à Bailleul-Neuville SUR la D1314 entre Londinières et Neufchâtel-en-Bray*

## Paroisse : départ du Père Mortain

Le Père Mortain quittera la paroisse de Londinières en septembre après nous avoir donné le meilleur de lui même. C'est le Père Pierre-Patrice Tchamabé, curé de Saint-Saëns qui accompagnera la paroisse de Londinières sur Eaulne sans habiter le presbytère...



## Maison Médicale : Ouverture le 1er juin 2016

C'est l'aboutissement d'un projet collectif qui a mobilisé beaucoup d'énergie pendant de nombreuses années.

Il n'a toutefois pas réussi à fédérer tous les praticiens du secteur et nous le regrettons sincèrement car cet investissement sollicité par tant de collectivités prépare l'avenir.

Il constitue néanmoins un véritable atout pour le territoire et nous souhaitons qu'il atteigne rapidement sa pleine capacité par une offre de soins plus diversifiée encore.

Il nous permet d'accueillir le Docteur Armelle Germain, chirurgien dentiste, qui ne serait pas venue sans ce nouvel équipement et nous souhaitons la venue d'un médecin supplémentaire dans l'année et celle d'un Kiné dans le cabinet qui a été préparé.



Les élus : Michel HUET (2<sup>ème</sup> rang – 1<sup>er</sup> partant de la gauche) ; Michel FOUQUET (2<sup>ème</sup> rang – 2<sup>ème</sup> partant de la gauche) ; Hervé VASSARD (2<sup>ème</sup> rang – 3<sup>ème</sup> partant de la gauche)

### **Cabinet dentaire**

Dr Armelle GERMAIN (1<sup>er</sup> rang - 1<sup>ère</sup> en partant de la gauche)  
En activité dès septembre

### **Cabinet médical de l'Eaulne** ..... Tél 02 35 93 80 65

Dr Alain JACQUOT (2<sup>ème</sup> rang - 4<sup>ème</sup> en partant de la gauche)  
Dr Christiane TONINI (1<sup>er</sup> rang – 4<sup>ème</sup> en partant de la gauche)

### **Cabinet infirmier de l'Eaulne** ..... Tél 02 35 94 35 21 Du Lundi matin au Samedi midi – 8h-8h30 / 11h30-12h / 18h-18h30

Catherine ALEXANDRE (2<sup>ème</sup> rang – 5<sup>ème</sup> en partant de la gauche)  
Nathalie GUIGNON (3<sup>ème</sup> rang – 1<sup>er</sup> en partant de la gauche)  
Patrick LINARÈS (absent sur la photo)

**Cabinet infirmier du Pont de pierre** ..... Tél 02 35 94 92 00  
Du Lundi matin au Samedi midi – 8h-8h30 / 11h45-12h15 / 18h30-19h

Odile DECAIGNY (1<sup>er</sup> rang – 2<sup>ème</sup> en partant de la gauche)  
Corinne TAILLEUR (1<sup>er</sup> rang – 3<sup>ème</sup> en partant de la gauche)  
Mélissa DESPORT (1<sup>er</sup> rang – 5<sup>ème</sup> en partant de la gauche)

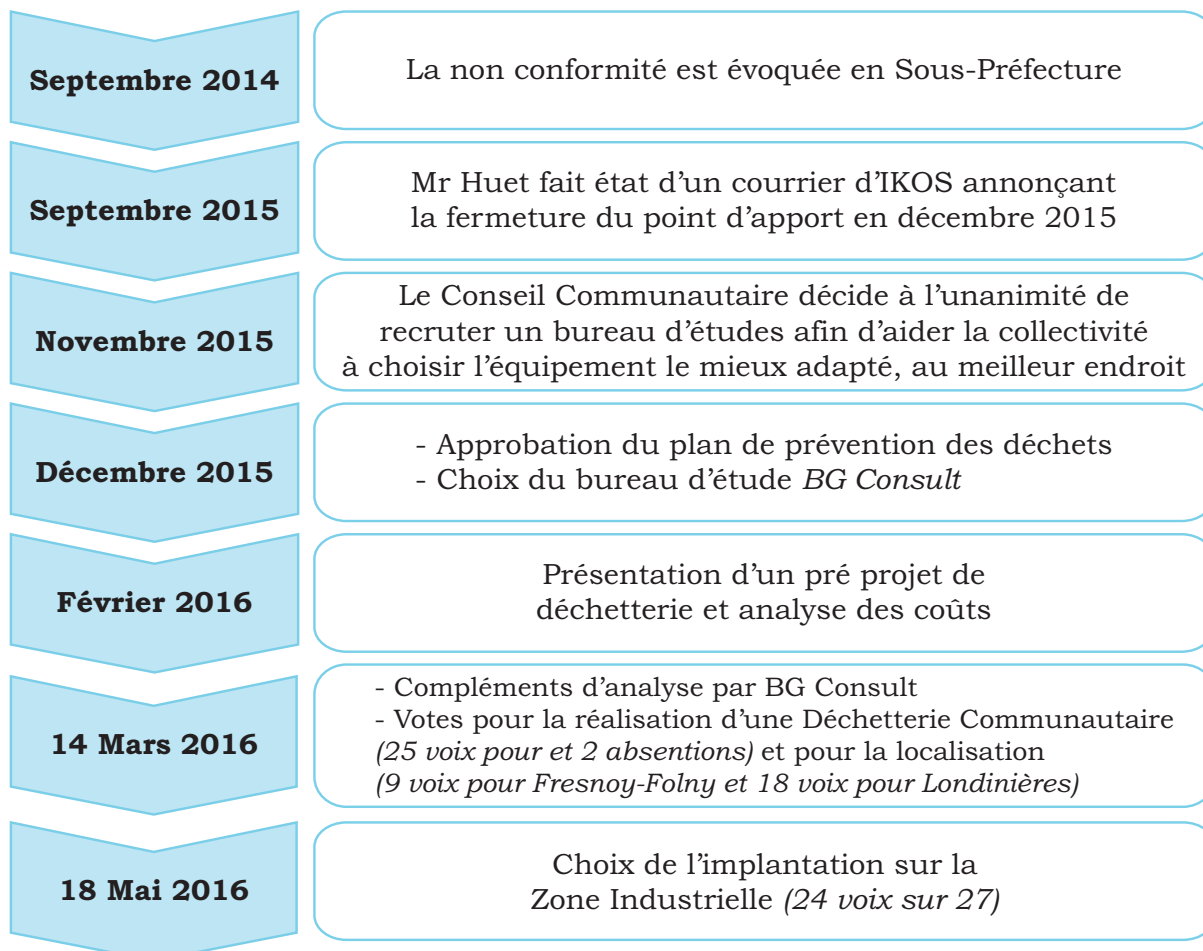
La maison de santé est spacieuse, facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite Elle dispose de nombreuses places de parking.



## La déchetterie se façonne

La problématique a déjà été évoquée au mandat précédent sans qu'une décision soit prise.

### Chronologie de la démarche :



Le cabinet Amodiag assure la maîtrise d'œuvre.

Nous souhaitons que le permis de construire et la consultation des entreprises se fassent fin juillet et que la construction démarre en septembre/octobre pour une mise en œuvre tout début 2017.